

Note de présentation brève et synthétique

Budget primitif 2025

1. Cadre réglementaire

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. ».

Le compte administratif présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le président. Il retrace l'ensemble des opérations, quel que soit leur nature, réalisées au cours de l'année.

Le compte de gestion, quant à lui, est établi par le comptable de la collectivité.

Le vote du comité syndical arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin suivant l'année de l'exercice.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Le budget primitif ainsi que le compte administratif ont été voté le 13 mars 2025.

Pour rappel, le DOB s'est tenu le 20 février avec à l'appui le rapport d'orientation budgétaire.

La présente note répond à cette obligation et est disponible sur le site internet du SYMAT.

2. Le contexte 2025 du SYMAT

La population du SYMAT en 2025 (recensement 2022) est de 149 140 habitants soit en progression de 1.67% par rapport à 2024. Cela représente 118 communes dont 86 pour la CATLP, 25 communes pour la CCHB et 7 communes de la CCCVA

Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 20 février 2025. Il a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
 - De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
 - De mobiliser des subventions auprès du conseil départemental, de la Région et de l'ADEME
- Chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents du SYMAT ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Il est à noter que le budget primitif est présenté après le vote du compte administratif avec l'affectation des résultats.

Les résultats définitifs du compte administratif 2024 seront intégrés au budget primitif.

3. Vue synthétique du budget 2025

	Section de fonctionnement	Secteur d' investissement	Total
Dépenses (yc restes à réaliser)	30 017 217,95 €	6 587 010,52 €	36 604 228,47 €
Recettes (yc affectation des résultats)	31 764 403,01 €	8 546 450,37 €	40 310 853,38 €

4. Résultats de l'exercice 2024 et affectation des résultats

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 - RESULTATS DE CLOTURE

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés au 31/12/2023		5 142 992,79		1 904 830,67		7 047 823,46
Opérations de l'exercice 2024	2 895 997,59	3 076 899,17	28 654 231,31	28 746 584,82	31 550 228,90	31 823 483,99
TOTAUX	2 895 997,59	8 219 891,96	28 654 231,31	30 651 415,49	31 550 228,90	38 871 307,45
Résultats de clôture au 31/12/2024		5 323 894,37		1 997 184,18		7 321 078,55
Restes à réaliser	1 078 126,80	151 671,00			1 078 126,80	151 671,00
TOTAUX	1 078 126,80	5 475 565,37	0,00	1 997 184,18		6 394 622,75

Résultats définitifs

EXCEDENT INVESTISSEMENT CUMULE 4 397 438,57

EXCEDENT FONCTIONNEMENT CUMULE 1 997 184,18

ECRITURES D'AFFECTATION DU RESULTAT	
Ligne 001 Déficit d'investissement reporté	0,00 €
Ligne 001 Excédent d'investissement reporté	5 323 894,37 €
Ligne 1068 Excédent fonctionnement capitalisés	0,00 €
Ligne 002 Excédent de fonctionnement reporté	1 997 184,18 €
Restes à réaliser en dépenses à reporter	1 078 126,80 €
Restes à réaliser en recettes à reporter	151 671,00 €

Les restes à réaliser : il s'agit des dépenses non mandatées au 31 décembre mais qui ont été engagées ou des recettes certaines qui n'ont pas donnée lieu à une émission de titres de recettes

- **En dépenses : 1 078 126.80€** représentent la commande d'un camion grue (Evolupac) pour le secteur de la Haute Bigorre, une BOM 19t et un polybenne 26t, ainsi qu'un fourgon pour l'atelier, l'achat et la pose de colonnes enterrées ainsi que la commande en cours de bennes de déchèterie.
- **En recettes : 151 671€** correspond au solde de subvention TEOMI de la région pour le secteur de la Haute-Bigorre

5. La vue globale de la section de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAP	2024		2025
	BP & DM	CA	
Chapitre 011 - Charges à caractère général	7 454 744,18 €	7 090 676,92 €	7 519 112,69 €
Chapitre 012 - Charges de personnel	5 960 404,00 €	5 918 108,61 €	6 153 953,98 €
Chapitre 65 - Charges de gestio courante	13 295 877,00 €	13 283 684,07 €	13 953 758,28 €
Chapitre 66 - Charges financières	100 265,00 €	100 209,64 €	94 319,00 €
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	15 000,00 €	3 351,58 €	10 000,00 €
Chapitre 68 - dépréciation de l'actif circulant	7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €
Sous total des dépenses réelles	26 833 290,18 €	26 403 030,82 €	27 738 143,95 €
Dépenses imprévues 022	- €	- €	- €
Total des dépenses réelles	26 833 290,18 €	26 403 030,82 €	27 738 143,95 €
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- €		- €
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE (amortissements)	2 284 958,01 €	2 251 200,49 €	2 279 074,00 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	29 118 248,19 €	28 654 231,31 €	30 017 217,95 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAP	2024		2025
	BP & DM	CA	
Chapitre 013 - Atténuation de charges	171 012,00 €	161 266,94 €	100 800,00 €
Chapitre 70 - Produits de services et ventes	750 995,00 €	929 836,20 €	1 072 867,00 €
Chapitre 74 - Dotations et participations	27 584 628,00 €	27 392 829,45 €	28 290 828,83 €
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	15 000,00 €	9 984,49 €	- €
Chapitre 76 - Produits financiers	32,00 €	47,01 €	32,00 €
Chapitre 77 - produits exceptionnels	- €	17 273,90 €	- €
Chapitre 78 - Reprises sur amortissements	9 853,00 €	4 851,09 €	5 000,00 €
TOTAL RECETTES REELLES	28 531 520,00 €	28 516 089,08 €	29 469 527,83 €
Chapitre 042 opérations d'ordre	232 573,00 €	230 495,74 €	297 691,00 €
ss total recettes	28 764 093,00 €	28 746 584,82 €	29 767 218,83 €
002 Excédent de fonctionnement cumulé	1 904 830,67 €	1 904 830,67 €	1 997 184,18 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	30 668 923,67 €	30 651 415,49 €	31 764 403,01 €

Le budget de fonctionnement regroupe :

En dépenses :

CHAPITRE	2024		2025	part du BP 2025	dont part chapitre	% d'évolution BP 2024
	BP & DM	CA				
011	7 454 744,18 €	7 090 676,92 €	7 519 112,69 €	25,0%		0,9%
dont 611 contrats prestations de services	5 568 425,18 €	5 314 435,31 €	5 547 726,20 €		74%	
dont 60622 Carburants	571 376,00 €	513 269,20 €	530 355,00 €		7%	
dont 61551 l'entretien des matériels roulants	282 000,00 €	311 256,57 €	305 504,00 €		4%	
012	5 960 404,00 €	5 918 108,61 €	6 153 953,98 €	20,5%		3,2%
65	13 295 877,00 €	13 283 684,07 €	13 953 758,28 €	46,5%		4,9%
dont contribution SMTD 65 2025	12 801 418,00 €	12 801 415,00 €	13 246 191,00 €		95%	3,5%
Dont régularisation SMTD65 2024	338 978,00 €	338 974,00 €	578 986,00 €		4%	70,8%
66	100 265,00 €	100 209,64 €	94 319,00 €	0,3%		-5,9%
67	15 000,00 €	3 351,58 €	10 000,00 €	0,0%		
68	7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	0,0%		
TOTAL DEPENSES REELLES	26 833 290,18 €	26 403 030,82 €	27 738 143,95 €			3,4%
042 dont amortissement	2 284 958,01 €	2 251 200,49 €	2 279 074,00 €	7,6%		-0,3%
SS total dépenses réelles	29 118 248,19 €	28 654 231,31 €	30 017 217,95 €			
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- €		- €			
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	29 118 248,19 €	28 654 231,31 €	30 017 217,95 €			3,1%

Le budget primitif 2025 s'élève à 30 017 217.95€ avec une progression de 3.1% par rapport au BP2024.

Au niveau des dépenses réelles :

- ✓ Le chapitre 011 des charges courantes, représente 25% du budget. Il est en progression de 0.9% par rapport au budget 2024.
85% de ces dépenses représentent les contrats de prestations avec les contrats de collecte, les dépenses de carburant ainsi que les charges d'entretien du parc roulant.
La moindre progression des dépenses est liée en partie à l'internalisation de prestations dont collecte de papier et verre et la mise en place d'un service de polyvalents qui permet d'internaliser des travaux.
- ✓ Le chapitre 012 des charges de personnel, représente 20.5% du budget. Il est en progression de 3.2% par rapport au budget 2024.
- ✓ Le chapitre 65, les autres charges de gestion courante, représente 46.5% du budget. Il est en progression de 4.9%. Ces dépenses représentent essentiellement la contribution au SMTD65 pour l'année ainsi que la régularisation au titre de l'année précédente compte tenu des tonnages réels 2024. La contribution a augmenté de 3.5% et les régularisations 2024 de 70% liés en grosse partie aux tonnages des encombrants en déchèterie qui sont supérieurs aux prévisions.
- ✓ Le chapitre 66, intérêts de la dette, est en baisse de 6%. L'autofinancement cumulé lié aux décalages de planning de travaux en outre à Aureilhan nous permet de ne pas avoir recours à la dette. Cette charge représente 0.3% du budget. En 2028 nouveau palier d'extinction de dette avec 2 emprunts qui se termineront.
- ✓ A noter une provision inscrite pour pallier aux impayés admis en non-valeur : 7000€ (chapitre 68)

92% des dépenses réelles de fonctionnement concernent la contribution au titre du traitement des déchets, les charges de personnel et les contrats de prestations de services pour la collecte.

Au niveau des dépenses d'ordre :

A noter un niveau d'amortissement en légère baisse et qui représente 7.6% du budget. En 2025 le projet de réhabilitation de l'ISDI se termine. Les amortissements des travaux devraient commencer dès cette année

En recettes :

CHAP	2024		2025	part du BP 2025	dont part chapitre	% d'évolution BP 2024
	BP & DM	CA				
Chapitre 013	171 012,00 €	161 266,94 €	100 800,00 €	0%		
Chapitre 70	750 995,00 €	929 836,20 €	1 072 867,00 €	4%		
dont 7078 vente de marchandises	37 000,00 €	39 093,31 €	37 550,00 €		3%	1,5%
dont 70612 Redevance Spéciale	697 622,00 €	889 773,89 €	1 022 105,00 €		95%	46,5%
Chapitre 74	27 584 628,00 €	27 392 829,45 €	28 290 828,83 €	95%		2,6%
dont SMTD65 (régut et mutualisation)	507 531,00 €	507 528,00 €	519 507,00 €		2%	2,4%
dont contribution des adhérents	24 696 677,00 €	24 696 675,98 €	25 420 887,00 €		90%	2,9%
dont SMTD citeo STT papier	1 863 574,00 €	1 795 830,09 €	1 857 503,83 €		7%	-0,3%
dont recettes déchèteries	299 981,00 €	298 201,73 €	356 466,00 €		1%	18,8%
Chapitres 75-76-77-78	24 885,00 €	32 156,49 €	5 032,00 €			
Sous total des recettes réelles	28 531 520,00 €	28 516 089,08 €	29 469 527,83 €			3,3%
Opérations d'ordre 042 amortissement subventions	232 573,00 €	230 495,74 €	297 691,00 €			28,0%
Total des recettes de fonctionnement	28 764 093,00 €	28 746 584,82 €	29 767 218,83 €			3,5%
002	1 904 830,67 €	1 904 830,67 €	1 997 184,18 €			
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	30 668 923,67 €	30 651 415,49 €	31 764 403,01 €			3,6%

Le budget primitif 2025 s'élève à 31 764 403.01€ avec une progression de 3.6% par rapport au BP2024 (yc l'excédent de fonctionnement)

L'excédent de fonctionnement cumulé augmente de 92 353.51€ correspondant au résultat de l'exercice 2024

Au niveau des recettes réelles :

- ✓ Chapitre 013 : concerne les remboursements assurance maladie ou assurance du personnel sur les congés maladies.
- ✓ Chapitre 70 : la redevance spéciale représente 95% de ces recettes et augmente de 46%. Cette augmentation est liée en partie aux tarifs votés en octobre 2024 pour la période de novembre 2024 à fin octobre 2025, facturation des passages en déchèterie sur les territoires dont les services municipaux ont l'accès autorisé.
De plus la prévision intègre la facturation du flux biodéchet.
- ✓ Chapitre 74 : cette prévision représente 95% du budget et comprend :
 - La contribution des adhérents qui augmente de 2.9%,
 - Le soutien CITEO via SMTD65 qui reste quasiment stable malgré la perte de la recette de verre. Un nouveau barème CITEO est voté prochainement avec un nouveau travail sur la répartition au niveau des adhérents du SMTD qui permettrait de percevoir plus de recettes.
 - A noter la montée en puissance des recettes liées à la mise en place des REP +18% par rapport à 2024.

La contribution des adhérents a été fixée en prenant en compte 250 000€ de reprise sur les excédents (002). En effet le total des recettes réelles ne couvre pas les dépenses réelles.

Chaque adhérent votera le taux de TEOM et le tarif qui sera appliqué sur la partie incitative.

A noter que le secteur de la CCHB votera cette année un tarif, avec le passage à la TEOMi au 01/01/2025.

Comparativement à 2024 le total des contributions attendues des trois adhérents progresse de 2.9% (contre 5.5% en 2024). La part incitative représenterait en moyenne 23% de ces contributions.

6. La vue globale de la section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre et Libellé	BP & DM 2024	BP2025
20 Immobilisations incorporelles	155 593,69 €	169 048,00 €
21 Immobilisations corporelles	2 668 685,32 €	4 125 582,52 €
23 Immobilisations en cours	1 906 450,09 €	1 403 959,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	4 730 729,10 €	5 698 589,52 €
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	- €	- €
TOTAL DES DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	4 730 729,10 €	5 698 589,52 €
16 Emprunts et dettes assimilées	473 386,00 €	470 730,00 €
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	473 386,00 €	470 730,00 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES	5 204 115,10 €	6 169 319,52 €
1068 ONB	210 000,00 €	- €
040 Opérations d'ordre entre sections	232 573,00 €	297 691,00 €
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	109 000,00 €	120 000,00 €
TOTAL	5 755 688,10 €	6 587 010,52 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre et Libellé	BP & DM 2024	BP2025
13 SUBVENTION	495 737,00 €	531 324,00 €
16 Emprunts et dettes assimilées	- €	- €
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	495 737,00 €	531 324,00 €
10 fonds propres	322 307,00 €	285 558,00 €
TOTAL DES DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	818 044,00 €	816 882,00 €
040 Opérations d'ordre entre sections	2 284 958,01 €	2 279 074,00 €
041 Opérations patrimoniales	109 000,00 €	120 000,00 €
024	24 500,00 €	6 500,00 €
TOTAL DES RECETTES REELLES	3 236 502,01 €	3 222 456,00 €
2158 ONB	210 000,00 €	- €
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	- €	- €
001EXCEDENT	5 142 992,79 €	5 323 894,37 €
TOTAL	8 589 494,80 €	8 546 350,37 €

Le budget d'investissement du SYMAT regroupe :

En dépenses :

- Projets qui font l'objet d'un vote d'Autorisation de programme/Crédits de paiement (AP/CP)
 - Le projet ISDI avec la finalisation de la création de l'aire de déchets verts pour 489 070€
 - Le projet de déchèterie de Bagnères de Bigorre dont la phase de travaux va débuter cette année 934 797€ et l'acquisition d'une chargeuse et d'une benne compactrice pour 354 000€
 - Le projet du tri à la source des biodéchets qui se poursuit avec une enveloppe de 307 573€ (déploiement des équipements en bacs et abris bacs et de composteurs collectifs sur l'ensemble des territoires)
 - Bien que le dossier concernant le projet de déchèterie d'Aureilhan soit en attente de réponse de la DREAL, une enveloppe de 137 447€ est prévue dans le cas d'une possible compensation du terrain.
- Autres Projets
 - Le projet d'extension de la déchèterie de Lourdes avec l'étude de faisabilité pour 42 000€
 - Renouvellement de matériels roulants pour 2 808 485€ (dont 1 002 077.28€ de Restes à réalisés)
 - Un camion benne
 - Un polybenne
 - 2 Evolupac camion grue (renouvellement secteur sud et achat sur le secteur de Haute Bigorre qui loue actuellement)
 - 1 laveuse de colonnes (porteur et camion)
 - 1 véhicule léger et camion atelier
 - Des travaux sur le bâtiment de Bours et Lourdes pour 181 600€ dont 9000€ sur Lourdes pour la mise en alarme du bâtiment et la sécurité incendie et 172 600€ sur Bours avec travaux d'étanchéité du toit de l'atelier, l'extension du parking, la reprise du toit de l'aire de lavage, et des travaux de cloisonnement de bureaux.
 - Des travaux sur les déchèteries dont le local du gardien de la déchèterie de Lourdes 88 840€ et la réfection de l'enrobé de la déchèterie de Montgaillard
- Dépenses récurrentes
 - Renouvellement de bacs et colonnes ainsi que les travaux de mise en place pour 427 315€

En recettes :

- Subventions :
 - En lien avec les projets votés en AP/CP
 - Sur le projet ISDI un solde de subvention est attendu du conseil départemental 56 000€
 - Sur le projet de tri à la source des biodéchets nos partenaires seront sollicités à hauteur de 323 653€ (ADEME, Région Occitanie et le conseil départemental)
 - Sur la TEOMI et suite au vote de la CCHB pour le passage en tarification incitative, le solde de la subvention Région de 151 671€ est attendu
- Dotations et fonds propres :

Le FCTVA de l'année serait de 285 558€ avec un taux finalement resté identique à 2024 soit 16.404%.

Compte tenu de l'excédent cumulé de 5 323 894.37€ il n'y aura pas de recours à l'emprunt cette année.

LE PLAN DE FINANCEMENT 2025

Pm résultat cumulé reporté	5 323 894,37 €
Pm virement au titre des amortissements	2 279 074,00 €
Subventions et FCTVA	816 882,00 €
Autres recettes (cessions)	6 500,00 €
Total des recettes propres (A)	8 426 350,37 €
Remboursement de la dette (B)	470 730,00 €
Opérations d'ordre (C)	120 000,00 €
Disponible pour les investissements de l'année D=A-B-C	7 835 620,37 €

7. La dette du SYMAT

Le remboursement de la dette (capital et intérêts) en 2025 se répartit de la manière suivante :

- 470 730€ de remboursement de capital en baisse de 1% par rapport à 2024
- 94 319€ de remboursement des intérêts de la dette en baisse de 6% par rapport à 2024. Cette charge représente 0.03% des dépenses réelles de fonctionnement

En cours, 10 emprunts avec une fin d'échéance prochaine à horizon de 2028 pour 2 lignes d'emprunt (dettes liées aux transferts de compétences).

L'excédent cumulé du fait de projets décalés sur le secteur nord avec la déchèterie d'Aureihlan, nous permet de limiter le recours à l'emprunt et décaler l'inscription d'un emprunt pour financer les projets sur le secteur de la Haute Bigorre.

8. Les données synthétiques du budget - récapitulatif

Principaux ratios population 148 894 habitants en 2024 et 149 140 habitants en 2025

Informations financières	Valeurs 2024	Valeurs 2025
Dépenses réelles de fonctionnement/Population	179.06	185.98
Recettes réelles de fonctionnement/Population	191.49	197.59
Dépense d'équipement brut/population	31.06	30.98
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	22.17	22.18
Dépenses réelles de fonctionnement et remb de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	95.17	95.72
Dépenses d'équipement/recettes réelles de fonctionnement	16.22	15.68
Epargne brute/recettes réelles de fonctionnement	6.49	5.87

9. Les données du personnel

Pour 2025 à noter 120 emplois permanents budgétés soit :

- 1 emploi fonctionnel
- 16 emplois administratifs
- 104 emplois techniques

Le 14 mars 2025

Le Président

Rémi CARMOUZE